



MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DU MINISTÈRE DU PLAN ET DE
LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

Juillet, Août
et Septembre 2024





MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

Sommaire.





01.

Contexte, justification
et méthodologie

Pg 04

02.

Synthèse

Pg 06

03.

Matrice d'activités
Détails technique des actions totalement
réalisées, partiellement réalisées et
non réalisées

Pg 14

01 Contexte, justification et méthodologie



1. Mis en place par l'**Ordonnance n°24/039 du 28 mai 2024** portant nomination des Vice-Premiers Ministres, des Ministres d'État, des Ministres, des Ministres Délégués et des Vice-Ministres, le Gouvernement de la République a été investi le 12 juin 2024 par l'Assemblée Nationale, après audition et adoption de son Programme d'Actions 2024-2028. Ce Programme, qui tient compte des engagements de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État, et du Plan National Stratégique de Développement (PNSD) 2024-2028, sert de base aux actions de différents Ministères et structures de l'État.

2. Conformément à l'**Ordonnance n°24/88 du 11 octobre 2024** portant organisation et fonctionnement du Gouvernement, modalités de collaboration entre le Président de la République et le Gouvernement ainsi qu'entre les membres du Gouvernement et à l'**Ordonnance n°22/003 du 7 janvier 2022** fixant les attributions des Ministères, chaque responsable ministériel a obtenu sa lettre de mission, décrivant ses assignations de résultats et correspondant aux actions sectorielles à réaliser dans le cadre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) 2024-2028.

3. Pour le Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au développement, Son Excellence Madame la Première Ministre, à travers sa **lettre n°CAB/PM/DIRCAB/SGP/2024/1093 du 27 août 2024**, lui a assigné les trois priorités ou Objectifs Stratégiques Sectoriels (OSS) ci-après :

- **OSS1** : Améliorer la programmation et budgétisation des investissements publics ainsi que la promotion des investissements privés et du partenariat au développement ;
- **OSS2** : Renforcer les capacités institutionnelles et managériales du Ministère ;
- **OSS3** : Améliorer la planification du développement.

4. C'est dans le cadre du suivi de ces assignations que le présent rapport est élaboré. **Il fait l'état d'avancement des actions prévues pour l'atteinte des résultats des trois OSS susmentionnés.** Pour ce faire, toutes les Directions organiques et les Structures sous-tutelle du Ministère du Plan et de la Coordination de l'Aide au développement ont été consultées et impliquées pour fournir les statistiques et informations nécessaires, lesquelles ont été compilées et analysées par une équipe mixte d'experts du Cabinet et de l'Administration (Direction des Études et Planification). Plusieurs réunions de service ont été organisées quant à ce.

02 Synthèse

Pour chaque OSS, plusieurs actions sont envisagées au regard des résultats intermédiaires attendus.

Dans l'ensemble, les actions phares ci-après ont été totalement ou partiellement réalisées :

Objectif Stratégique Sectoriel 1 :

Améliorer la programmation et budgétisation des investissements publics ainsi que la promotion des investissements privés et du partenariat au développement

- **Élaboration du Programme d'Investissements Publics (PIP) 2025-2027** de l'Administration centrale ;
- **Rédaction du Rapport** de suivi de l'exécution financière des dépenses en capital ;
- **Construction / réhabilitation et équipement des écoles** (509 écoles achevées, 200 en phase d'achèvement, soit au total 709 en finition à fin septembre 2024 sur 1198 prévues) dans le cadre du volet 1 de la composante 1 du Programme de Développement Local des 145 Territoires (PDL-145T) ;



- **Construction / réhabilitation et équipement des infrastructures sanitaires** (270 centres de santé achevés, 140 en phase d'achèvement, soit au total 410 en finition à fin septembre 2024 sur 788 prévus) dans le cadre du volet 1 de la composante 1 du PDL-145T



- **Construction et équipement des bâtiments administratifs** (58 bâtiments administratifs achevés, 36 en phase d'achèvement, soit au total 94 en finition à fin septembre 2024 sur 145 prévus pour les territoires)



- **S'agissant particulièrement du PDL-145T**, le Gouvernement, à travers les 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} réunions du Comité Opérationnel National (CONA), a levé l'option de financer et finaliser rapidement le volet 1 qui concerne la construction/réhabilitation et équipement des écoles, des infrastructures sanitaires et des bâtiments administratifs des territoires, soit USD 112 millions complémentaires pour atteindre les cibles fixées.

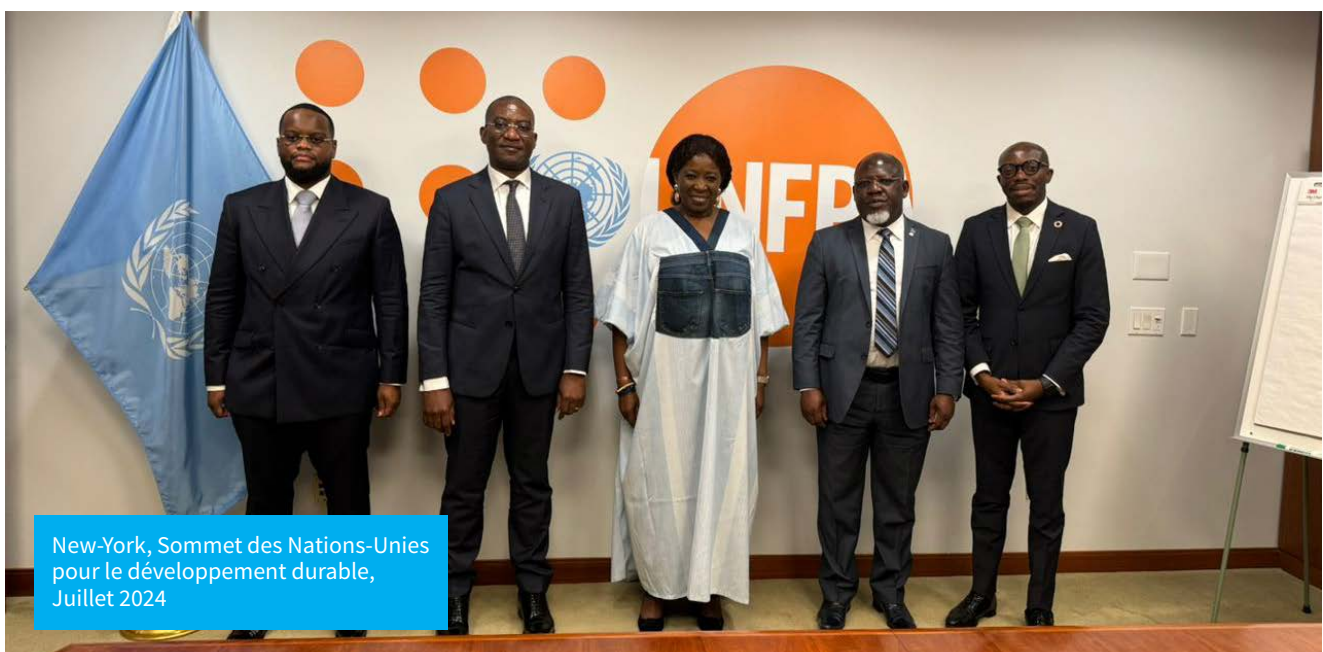


- **Actualisation des matrices des mesures et réformes gouvernementales relatives à l'amélioration du climat des affaires** (Matrice des mesures urgentes, Matrice des réformes à court terme, Matrice des réformes à moyen et long terme) ;



- **Participation à des rencontres internationales sur le développement,** notamment :

- le Sommet Politique de Haut niveau des Nations-Unies sur les ODD, organisé du 8 au 18 juillet 2024 à New York, en marge duquel a été discutée, entre pays africains, la question de dividende démographique ;



- le Sommet de l'avenir des Nations-Unies sur les ODD, organisé les 22 et 23 septembre 2024 à New York, en marge duquel a été discutée, avec le PAM, la nécessité de l'élaboration pour la RDC d'une Politique nationale de l'alimentation scolaire ;



23.09.2024, rencontre entre le VPM
Guylain Nyembo et Carmen Burbano,
Directrice de l'Alimentation Scolaire et
de la protection sociale du PAM.

- la deuxième édition du Forum Indonésie-Afrique, organisé du 1er au 3 septembre à Bali, où la RDC a insisté sur l'importance d'investir dans les énergies renouvelables pour lutter contre les changements climatiques ;



3.09.2024, Forum Indonésie-Afrique, Entretien
entre le VPM Guylain Nyembo et le Ministre de
la planification du Développement National du
Gouvernement Indonésien, Suharso Monoarfa

Objectif Stratégique Sectoriel 2

- Élaboration du document de politique sectorielle du Ministère ;
- L'accompagnement des provinces dans l'élaboration de leurs plans de développement provinciaux (PDP) a démarré au mois de septembre 2024 pour la province du Sud-Kivu. En effet, le PNUD a accepté de financer cette activité en 2024 pour cinq provinces, à savoir Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Ituri et Maï-Ndombe.



Objectif Stratégique Sectoriel 3

- Finalisation du PNSD 2024-2028 : il reste quelques étapes clés, à savoir la validation politique du document au niveau du Conseil des Ministres, son dépôt au Parlement, la vulgarisation notamment auprès des responsables provinciaux, et l'organisation d'une Table ronde regroupant des Investisseurs privés, des bailleurs de fonds et autres partenaires techniques et financiers ;
- Réalisation de l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) ;



- Rédaction des notes hebdomadaires de Conjoncture Economique ;
- Réalisation de l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages (ECVM) ;
- Lancement du processus d'identification et de sélection des projets de partenariats public-privé.

De manière générale, les actions prévues mais non encore réalisées souffrent de manque de financement et attendent d'être programmées.

C'est le cas entre autres de :

Objectif Stratégique Sectoriel 1

- Réalisation des études de faisabilité des investissements publics ;
- Accompagnement des Provinces dans l'élaboration de leurs PIP provinciaux ;
- Démarrage des autres volets de la composante 1 du PDL-145T (construction des voies de desserte agricole, des mini-centrales solaires photovoltaïques et des forages d'adduction d'eau potable, des bâtiments administratifs des secteurs et des logements des autorités administratives, ainsi que des marchés modernes avec espace à vivre) et des autres composantes, à savoir la promotion des économies locales et des chaînes de valeur (composante 2), le renforcement des capacités des structures communautaires/locales en gestion de développement local (composante 3) et le développement d'un système d'information géoréférencé interopérable de suivi (composante 4)

Objectif Stratégique Sectoriel 2

- Accompagnement des provinces et ETD dans l'élaboration de leurs plans de développement provinciaux (PDP) et leurs plans locaux de développement ;
- Accompagnement des Ministères dans l'élaboration de leurs stratégies sectorielles ;

Objectif Stratégique Sectoriel 3

- Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH2) :

Au sujet du recensement, dont l'objectif est de doter le pays des statistiques démographiques et socio-économiques fiables, pertinentes et récentes de la population de la RDC, ainsi que celles relatives à l'habitat et cadre de vie, la feuille de route des activités est mise à jour. Le coût global du RGPH2 est estimé à USD 191 312 521. Pour accélérer le processus du RGPH2, le Gouvernement est appelé à décaisser un montant de USD 1 727 576 dédié notamment aux travaux actuels de production des aires de dénombrement provisoires (USD 354 312), à la diffusion des supports audio-visuels (USD 132 000), à l'acquisition des 2760 tablettes Android équipées de GPS incorporé (USD 552 000) et aux travaux de la cartographie censitaire pilote et du recensement pilote (USD 413 288), comme activités prévues pour 2024.



28.09.2024, célébration de la journée mondiale de la population.

- Travaux d'actualisation de la stratégie nationale du développement des statistiques.

03 Matrice d'activités

Les détails techniques des actions totalement réalisées, partiellement réalisées et non réalisées sont donnés dans la matrice ci-dessous, qui reprend pour chaque résultat attendu d'un OSS chaque action à réaliser, son taux de réalisation, la justification des écarts, la solution aux écarts négatifs, les moyens de vérification, les observations nécessaires et les décisions envisagées pour accélérer la réalisation.

TABLEAU SYNOPTIQUE DE SUIVI DES ACTIONS

N°	ACTIONS	TAUX DE RÉALISATION	JUSTIFICATION DES ÉCARTS	SOLUTION AUX ÉCARTS NÉGATIFS	SERVICES RESPONSABLES	MOYENS DE VÉRIFICATION	OBSERVATIONS	DÉCISIONS
Résultat 1.1. : La crédibilité budgétaire est améliorée en mettant en place des budgets réalistes et crédibles								
1.1.1	Prendre une Circulaire fixant les orientations spécifiques pour l'élaboration du budget des dépenses en capital.	100% de réalisation.			DPB		Circulaire N°001 du 30 mars 2024 fixant les orientations spécifiques pour l'élaboration du budget des dépenses en capital (projet de Loi de finances 2025).	

1.1.2	Analyser l'exécution des dépenses en capital, en vue de veiller au financement des dépenses en capital sur ressources propres et à la réduction des dépenses en capital hors-budget.	75% de réalisation.	Les états de suivi budgétaire ne sont pas disponibles pour renseigner les statistiques.	Attendre les états de suivi budgétaire.	DEME DPB DCS		Cette action permet d'alerter le Gouvernement sur le taux d'exécution des dépenses en capital, la part des dépenses en capital sur ressources propres et le taux de financement des dépenses en capital hors-budget.	
1.1.3	Inscrire les projets matures dans la Loi de Finances.	70% de réalisation.	En attente des observations et amendements qui viendront du Parlement après la défense du projet de Loi de finances 2025.	Attendre les observations et amendements qui viendront du Parlement.	DPB	Projet de Loi de finances 2025.		
1.1.4	Veiller au financement des études de faisabilité des investissements publics	0% de réalisation.	Non décaissement des fonds de préinvestissement, non-respect de calendrier budgétaire.	Mobiliser le financement nécessaire en faveur des études de faisabilité.	DPB			
Résultat 1.2. : Le dispositif pratique de Planification - Programmation - Budgétisation - Suivi et Évaluation (PPBSE) est mis en place								
1.2.1	Mettre à jour un Programme d'Investissements Publics (PIP)	100% de réalisation.			DPB		La DPB devrait produire un PIP national, mais elle se limite au PIP de l'Administration centrale. Il n'intègre pas les	
1.2.2	Accompagner les Provinces dans l'élaboration des PIP provinciaux.	0% de réalisation.	Manque de financement.	Trouver le financement.	DPB		Les Missions d'harmonisation devant descendre dans les provinces n'ont pas été financées.	
1.2.3	Suivre et évaluer les programmes et projets d'investissements publics.	43,3% de réalisation.	Manque d'engagement des crédits ayant comme conséquence la difficulté de faire le suivi.	Trouver un financement consistant pour réaliser l'action.	DCS	Rapport de suivi de l'exécution financière des dépenses en capital au premier semestre 2024.		

1.2.4	Organiser la revue du PNSD.	Non Applicable.	La première revue est prévue en 2025, le temps de valider politiquement le PNSD 2024-2028.	Valider politiquement le PNSD 2024-2028.	DEME			
1.2.5	Organiser la revue du PDL-145T.	Non Applicable.	Le travail préparatif est en cours. Activité prévue au 1er trimestre 2025.	Accélérer les préparatifs, notamment la collecte de données.	CTSP		Récolte des données de façon indépendante dans quelques territoires avant la revue.	
Résultat 1.3. Le nouveau cadre de gestion des investissements publics des projets avec au centre l'élaboration et la publication du Programme pluriannuel d'Investissements Publics est mis en place								
1.3.1	Prendre des mesures d'application du Décret N°23/18 du 31 mai 2023 portant gestion des investissements publics.	45% de réalisation.	Projet d'Arrêté portant création et fonctionnement d'un comité de pilotage des Investissements Publics (IP) en cours d'élaboration. Projet d'Arrêté interministériel fixant les modalités d'organisation et fonctionnement du Fonds de préinvestissement en cours d'élaboration. Réunions avec les parties prenantes.	Finaliser les deux projets d'Arrêté avec les parties prenantes et les soumettre au processus de signature.	DPB	Décret N°23/18 du 31 mai 2023 portant gestion des investissements publics.		
Résultat 1.4. Les réformes pour stimuler l'investissement privé sont accélérées								
1.4.1	Sensibiliser sur les réformes opérées et en cours dans les Provinces.	30% de réalisation.	Changement des animateurs de Provinces et attente de la mise en place des nouveaux Gouvernements Provinciaux.	Poursuivre les ateliers de sensibilisation sur les réformes en provinces.	ANAPI et Provinces	Rapport d'activité.		
1.4.2	Sensibiliser le monde scientifique et universitaire sur les réformes mises en œuvre.	60% de réalisation.	Autres ateliers non encore réalisés.	Poursuivre avec les ateliers de sensibilisation.	ANAPI	Rapports d'Ateliers déjà organisés dans plusieurs provinces.		

1.4.3	Organiser les assises nationales du Climat des affaires et deuxième session du Dialogue Public-Privé (DPP).	30% de réalisation.	Activité exigeant une grande préparation.	Finaliser les préparatifs de cette grande activité.	ANAPI		La Deuxième édition des assises nationales du Climat des affaires et deuxième session du Dialogue Public-Privé (DPP) en cours de préparation, projetée du 28 au 31 octobre 2024.	
Résultat 1.5. Le Code des Investissements est revisité								
1.5.1	Revisiter le Code des Investissements.	33,4% de réalisation.	Atelier de validation du rapport global des Cafés en cours de préparation.	Organiser l'atelier de validation du rapport global des Cafés et finaliser le processus de recrutement du Consultant.	ANAPI	Rapports de Cafés de réflexion par province.		
Résultat 1.6. La matrice des réformes est mise en œuvre								
1.6.1	Suivre la mise en œuvre de la matrice des mesures et réformes gouvernementales relatives à l'amélioration du climat des affaires.	66,6% de réalisation.	Feuilles de route des réformes non encore validées.	Convoquer la réunion du Comité de Pilotage du Groupe Thématique Climat des Affaires pour examen et validation de la Feuille de route des réformes.	ANAPI	Rapport de l'Atelier d'évaluation de la feuille de route des réformes tenu à Mbuela Lodge au mois d'août 2024.	Nécessité de la Convocation par le VPM du Plan et de la CAD de la Réunion du Comité de Pilotage.	
Résultat 1.7. La transparence et la publication des contrats miniers et d'hydrocarbures, dans le respect de la réglementation nationale et des bonnes pratiques internationales sont assurées								
1.7.1	Assurer la transparence et la publication des contrats miniers et d'hydrocarbures, dans le respect de la réglementation nationale et des bonnes pratiques internationales.	100% des contrats du secteur extractif régulièrement signés, enregistrés et connus sont publiés à ce jour.			ITIE	Rapport d'activités	A ce jour, 336 documents contractuels sont publiés sur le site web du Ministère des Mines, 10 Contrats du secteur des Hydrocarbures et 61 Contrats du secteur forestier sont publiés sur le site web de l'ITIE-RDC. L'ITIE-RDC ne dispose donc pas de repères pour savoir combien de contrats seront signés au cours d'un Exercice. C'est a posteriori, lorsque les contrats sont déjà signés et	Mettre en place un mécanisme de transmission systématique aux Services attitrés des contrats pour publication dans le délai légal.

							enregistrés par les Services attitrés, notamment le Cadastre Minier et la CTCPM, que l'ITIE-RDC les fait publier.	
Résultat 1.8. L'accès des populations de 145 Territoires aux infrastructures et services socioéconomiques de base est significativement amélioré, leurs activités économiques et leurs bien être se sont accrus								
1.8.1	Construire, réhabiliter, équiper et rendre fonctionnelles les écoles.	59,18% de réalisation. 509 écoles achevées, 200 en phase d'achèvement, soit au total 709 en finition à fin septembre 2024 sur 1198 prévues, soit 59,18% de réalisation.	Financements non encore disponibles pour parachever le volet 1 de la composante 1 du PDL-145T Certains contrats non encore signés et d'autres travaux ajournés.	Décaisser le reste du financement du volet 1, soit USD 225,93 millions	CTSP	Les écoles construites/ réhabilitées et équipées.	Le choix de certains sites pose des sérieux problèmes d'accessibilité ; la durée de la passation de marché selon le code de marché public est trop longue par rapport aux exigences du programme ; le décaissement prévu selon le timing souffre d'un grand retard ; la supervision des activités selon le financement n'est pas respectée.	Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF.
1.8.2	Construire, réhabiliter, équiper et rendre fonctionnelles les infrastructures sanitaires.	52,03% de réalisation. 270 centres de santé achevés, 140 en phase d'achèvement, soit au total 410 en finition à fin septembre 2024 sur 788 prévus, soit 52,03% de réalisation.	Financements non encore disponibles pour parachever le volet 1 de la composante 1 du PDL-145T. Certains contrats non encore signés et d'autres travaux ajournés.	Décaisser le reste du financement du volet 1, soit USD 225,93 millions.	CTSP	Les centres de santé construits/ réhabilités.	Le choix de certains sites pose des sérieux problèmes d'accessibilité ; la durée de la passation de marché selon le code de marché public est trop longue par rapport aux exigences du programme ; le décaissement prévu selon le timing souffre d'un grand retard ; la supervision des activités selon le financement n'est pas respectée.	Revue à mi-parcours du programme PDL-145T.

1.8.3	Construire et équiper les bâtiments administratifs.	64,82% de réalisation. 58 bâtiments administratifs achevés, 36 en phase d'achèvement, soit au total 94 en finition à fin septembre 2024 sur 145 prévus pour les territoires, 64,82% de réalisation. 0 bâtiment administratif pour les secteurs sur 636 prévus.	Financements non encore disponibles pour parachever le volet 1 de la composante 1 du PDL-145T Certains contrats non encore signés et d'autres travaux ajournés.	Décaisser le reste du financement du volet 1, soit USD 225,93 millions	CTSP	Les bâtiments administratifs des territoires construits et équipés.	Le choix de certains sites pose des sérieux problèmes d'accessibilité ; la durée de la passation de marché selon le code de marché public est trop longue par rapport aux exigences du programme ; le décaissement prévu selon le timing souffre d'un grand retard ; la supervision des activités selon le financement n'est pas respectée.	Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF.
1.8.4	Construire et équiper les logements pour le staff dirigeant du territoire.	0% de réalisation. 0 logement sur 1450 prévus.	Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF.
1.8.5	Réhabiliter, entretenir et opérationnaliser les routes de desserte agricole.	0% de réalisation des travaux. 0 km sur 40479 prévus.	Problème de financement. Choix opéré pour des routes en terre stabilisée. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Revoir les études de faisabilité, étant donné le choix porté sur les routes en terre stabilisée. Mobiliser déjà le financement des travaux en 2025.	CTSP		Les études de faisabilité pour les routes en terre sont à 100% disponibles depuis 2023. Mais, il y a nécessité de les revoir, étant donné le choix porté sur les routes en terre stabilisée.	Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF.

1.8.6	Construire et réhabiliter les ouvrages d'art.	0% de réalisation. 0 ouvrage d'arts sur 6500 prévus.	Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF.
1.8.7	Construire des mini-centrales photovoltaïques.	0% de réalisation. 0 mini-centrale sur 418 prévues.	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF.
1.8.8	Eclairer les routes par des lampadaires.	0% de réalisation. 0 km sur 471 prévus.	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF.
1.8.9	Construire des forages d'adduction d'eau / bornes fontaines.	0% de réalisation. 0 forage sur 3071 prévus. 0 ménage sur 2,5 millions prévus.	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF.

1.8.10	Construire et rendre fonctionnels les marchés avec espaces à vivre.	0% de réalisation. 0 marché sur 283 prévus.	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF.
Résultat 1.9. Les économies des Territoires ruraux sont revivifiées et dynamisées								
1.9.1	Structurer et professionnaliser les producteurs (ménages) agricoles locaux.	0% de réalisation. 0 ménage sur 500000 prévus.	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF.
1.9.2	Créer et redynamiser les structures des producteurs agricoles.	0% de réalisation. 0 structure communautaire d'encadrement et accompagnement des producteurs agricoles sur 290 prévues. 0 coopérative/ Groupement d'Intérêt Economique sur 2170 prévus.	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF.

1.9.3	Acquérir des équipements de production, de traitement et de transformation et les mettre à disposition des producteurs agricoles locaux, structurés et professionnalisés.	0% de réalisation. 0 tricycle sur 12500 prévus. 0 ha aménagé sur 43000 prévus. 0 unité de transformation sur 4340 prévues	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF.
1.9.4	Acquérir et distribuer des intrants et semences agricoles aux producteurs locaux structurés et professionnalisés.	% de réalisation. 0 tonne d'intrants/semences sur 500000 prévues	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF.
Résultat 1.10. Les capacités de gestion de développement local des acteurs Étatiques territoriaux et communautaires sont renforcées								
1.10.1	Renforcer les capacités de gestion de développement local des acteurs étatiques territoriaux et communautaires.	0% de réalisation. 0 structure communautaire formée sur 290 prévues. 0 modules de formation gestion des infrastructures sur 5 prévus (eau, électricité, route, bâtiment, et marché-espace à vivre).	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF.

Résultat 1.11. Un système d'information géoréférencé interopérable de suivi est développé et rendu opérationnel								
1.11.1	Développer et opérationnaliser le système d'information géoréférencé interopérable de suivi.	0% de réalisation. 0 (aucun système mis en place et opérationnel).	Problème de financement. Démarrage des travaux reprogrammé en 2025.	Mobiliser déjà le financement des travaux reprogrammé en 2025.	CTSP			Revue à mi-parcours du programme PDL-145T. Conférence des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF.
Résultat 1.12. la mobilisation, la gestion et l'efficacité de l'aide au développement sont renforcées								
1.12.1	Organiser des tables rondes des investisseurs, bailleurs de fonds et autres PTF, ainsi que des fora de coopération bilatérale avec les pays partenaires importants.	Non Applicable.	La première table ronde est prévue en 2025, le temps de mobiliser les investisseurs et partenaires au développement pour cette activité qui exige une bonne préparation	Accélérer la préparation de la table ronde de 2025.	Cabinet du VPM, Directions et Structures sous-tutelle			
1.12.2	Participer aux rencontres régionales et internationales sur le développement, y compris les ODD et l'aide au développement.	100% de réalisation. Participation à toutes les grandes rencontres régionales et internationales prévues au 3ème trimestre 2024 sur le développement, y compris les ODD et l'aide au développement			Cabinet du VPM, Directions et Structures sous-tutelle	Rapports d'activité.	Participation notamment au : (i) Forum Indonésie-Afrique (2ème édition), organisé du 1er au 3 septembre à Bali, où la RDC a insisté sur l'importance d'investir dans les énergies renouvelables pour lutter contre le changement climatique ; (ii) Sommet Politique de Haut niveau des Nations-Unies sur les ODD, organisé du 8 au 18 juillet 2024 à New York, sous le thème central « Renforcer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 éradiquer la pauvreté en	

							période de crises multiples », et en marge duquel a été discutée, entre pays africains, la question de dividende démographique ; (iii) Sommet de l'avenir des Nations-Unies sur les ODD, organisé les 22 et 23 septembre 2024 à New York, en marge duquel a été discutée avec le PAM la nécessité de l'élaboration pour la RDC d'une Politique nationale de l'alimentation scolaire.	
1.12.3	Renforcer la coordination des interventions des ASBL et EUP en RDC.	100% de réalisation.			DCRE	Rapport National sur les inventions des ASBL et EUP en RDC, exercice 2023.		
1.12.4	Poursuivre la réalisation du 4ème Cycle de Suivi du Partenariat Mondial.	80% de réalisation.	Processus en cours	Poursuivre l'exercice de suivi	DCRE	Rapports de mission de collecte des données.	Les résultats de la collecte des données seront disponibles en décembre 2024.	

Objectif Stratégique Sectoriel 2 (OSS 2): Renforcer les capacités institutionnelles et managériales des Ministères, des provinces et des ETD

Résultat 2.1. : Le programme de rajeunissement compétitif et qualitatif est effectif et une politique efficace de formation initiale et continue est mise en place à travers le réseau des Centres d'Excellence du SENAREC

2.1.1	Poursuivre le programme de rajeunissement compétitif et qualitatif, ainsi qu'une politique efficace de formation initiale et continue à travers le réseau des Centres d'excellence du SENAREC.	Non Applicable.	Les activités sont prévues pour l'année 2025, le temps de mobiliser les fonds nécessaires.	Mobiliser les financements.	SENAREC	Rapport National sur les inventions des ASBL et EUP en RDC, exercice 2023.	L'état des lieux est prévu pour le mois de février 2025.	
-------	--	-----------------	--	-----------------------------	---------	--	--	--

Résultat 2.2. : Les Ministères sont accompagnés dans l'élaboration de leurs stratégies sectorielles

2.2.1	Accompagner les Ministères dans l'élaboration de leurs stratégies sectorielles.	20% de réalisation. Seulement Ministère du Plan et de la CAD.	Manque de financement. En attente de programmation par certains Ministères.	Mobiliser le financement.	COSEP SENAREC DEME		Certains ministères sont en attente de financement pour élaborer ou finaliser leurs documents de stratégie sectorielle: cas du Ministère de l'Environnement et Développement Durable. Le Ministère du Budget a programmé cet accompagnement ainsi que celui de la Formation professionnelle.	
2.2.2	Élaborer le document de politique sectorielle du Ministère.	70% de réalisation.	Intégration des observations de parties prenantes et validation.	Convoquer l'Atelier de validation technique.	DEP	Draft du Document de politique sectorielle.	Il reste la validation technique, la validation politique au Conseil des Ministres et la publication du document.	

Résultat 2.3. : Les provinces et les ETD sont accompagnées dans l'élaboration de leurs plans de développement

2.3.1	Accompagner les provinces dans l'élaboration de leurs plans de développement.	33,4% de réalisation.	Les travaux ont démarré au mois de septembre 2024 pour une seule province (Sud-Kivu). 4 provinces (Nord-Kivu, Maniema, Ituri et Maï-Ndombe) sont en attente de programmation.	Assurer le financement des activités.	DPR		Le PNUD a accepté de financer cette activité en 2024 pour cinq provinces, à savoir Sud-Kivu, Nord-Kivu, Maniema, Ituri et Maï-Ndombe. Il y a aussi la province du Haut-Lomami qui a sollicité l'appui financier du PNUD.	
2.3.2	Accompagner les ETD dans l'élaboration de leurs Plans de Développement Local.	70% de réalisation.	Il ne reste que la validation politique.		DPR	Documents PLD	Les 53 ETD du Kasai, Kasai central, Kasai oriental, Lomami et Sankuru, disposent de leurs draft.	

Résultat 2.4. : L'exécution des assignations des lettres de mission est suivie et évaluée

2.4.1	Suivre et évaluer l'exécution des assignations des lettres de mission.	0% de réalisation.	En attente de réunir les éléments.	Rechercher les éléments d'appréciation.	DEP COSEP		A vérifier si ces éléments concernent seulement le Ministère du Plan et de la CAD ou tous les Ministères.	
2.4.2	Digitaliser l'Administration du Ministère du Plan et Coordination de l'Aide au Développement et lui doter d'un système d'information, suivi et évaluation « des politiques publiques.	3% de réalisation.	En attente de financement.	Disponibiliser le financement.	Cabinet du VPM, Directions et Structures sous-tutelle		Ce projet pilote de digitalisation nécessite au moins 5.080.000\$. Comme livrables attendus : l'interconnexion de tous les bureaux de l'Administration et du Cabinet, la plateforme de gestion électronique documentaire, la plateforme des projets programmes d'investissements, la plateforme des études, planification, programmation et budgétisation, la plateforme de gestion de l'aide au développement, le tableau de bord de suivi des politiques publiques, des actions du Ministère et du Gouvernement, de la mise en œuvre du PNSD, des ODD, etc.	

Objectif Stratégique Sectoriel 3 (OSS 3) : Améliorer la planification du développement
Résultat 3.1. : Le processus PNSD 2024-2028 est finalisé

3.1.1	Finaliser l'élaboration du PNSD 2024-2028.	90% de réalisation.	En attente des recommandations du Conseil des Ministres.	Validation politique du document.	DEME	Document du PNSD techniquement validé, accompagné du PAP 2024-2028, du Cadre détaillé des résultats et du document de la vision RDC 2050 (Cap vers la Vision RDC 2050) élaboré par l'ETC-ENP.	Il reste la validation politique du document du PNSD au niveau du Conseil des Ministres. Après cette étape, il est recommandé son dépôt au Parlement, la vulgarisation	
-------	--	---------------------	--	-----------------------------------	------	---	--	--

							notamment auprès des responsables provinciaux et l'organisation d'une Conférence des Investissements.	
Résultat 3.2. : Les travaux d'actualisation de la stratégie nationale du développement des statistiques sont accélérés								
3.2.1	Accélérer les travaux d'actualisation de la stratégie nationale du développement des statistiques.	4% de réalisation.	Manque de financement.	Disponibiliser le financement.	INS et les sectoriels.		Mise à disposition de USD 900000.	
3.2.2	Migrer vers le système de comptabilité nationale SCN2008.	Non Applicable.	Activité en cours de préparation pour 2025.	Disponibiliser le financement.	INS		Mise à disposition de 2.052.000 USD.	
3.2.3	Renforcer la coordination des questions de population.	15% de réalisation.	Activité en cours. Manque de financement.	Disponibiliser le financement.	DPRH		L'activité est prévue pour bénéficier notamment du fonds CAFI du PNUD.	
Résultat 3.3. : Le recensement général de la population et de l'habitat est organisé								
3.3.1	Organiser le deuxième recensement général de la population et de l'habitat.	10% de réalisation.	Manque de financement. Actuellement, nombre d'opérateurs SIG insuffisant pour les travaux actuels de production des aires de dénombrement provisoires (13 personnes au lieu de 40 attendues).	Mettre à disposition USD 1727576 dédié entre autres travaux actuels de production des aires de dénombrement provisoires (USD 354312), à la diffusion des supports audio-visuels (USD 132000), à l'acquisition des 2760 tablettes Android équipées de GPS incorporé (USD 552 000) et aux travaux de la cartographie censitaire pilote et du recensement pilote (USD 413288).	Bureau Central du Recensement (BCR)		Actuellement, c'est la phase de production des aires de dénombrement provisoires : 3 villes complètement achevées, 12 villes couvertes à plus ou moins 50% sur un total de 33 villes. Cette activité est prévue pour 5 mois avec un effectif de 40 opérateurs SIG. En attendant, la mise à disposition des ressources financières, le BCR fait avancer l'opération en comptant sur ses cadres techniques (une dizaine). Il y a déjà 10546 Aires de dénombrement provisoires couvertes sur 130000 attendues à l'échelle nationale.	

				Ce sont là des activités pour 2024.				
Résultat 3.4. : Les statistiques économiques et sociales sont produites								
3.4.1	Produire l'indice des prix.	100% de réalisation.			INS		L'activité n'est pas financée par le Gouvernement.	
3.4.2	Réaliser l'Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages (ECVM).	97% de réalisation.	Insuffisance de fonds pour achever l'activité. Non-paiement des arriérés de salaires.	Mettre à disposition USD 2750000	INS		Payer les membres de l'équipe technique et de l'assurance-qualité plus de 12 mois d'impaiement d'arriérées. Activer le Fonds de contrepartie du Gouvernement pour l'ECVM.	
3.4.3	Réaliser l'Enquête Démographique et de Santé (EDS)	90% de réalisation.	Retard d'acquisition des intrants médicaux importés et analyse des tests biologiques.	Faire un plaidoyer supplémentaire pour le reste de financement	INS	Rapport des indicateurs clés disponibles depuis le 6 août 2024.	Rapport final d'enquête en cours de rédaction. Publication du Rapport final en novembre 2024. Dissémination au 1er trimestre 2025.	
3.4.4	Élaborer les Notes de Conjoncture Economique.	100% de réalisation.			DEME STP-CEE	Notes de Conjoncture Economique.		
3.4.5	Produire un annuaire statistique.	0% de réalisation.	Activité en cours de préparation. Manque de financement.	Disponibiliser le financement.	INS		Mise à disposition de 650.000 USD.	

Résultat 3.5. : Cadre légal et réglementaire régissant le secteur des PPP est renforcé								
3.5.1	Réviser la Loi PPP et ses mesures d'application.	16% de réalisation	Le processus de recrutement du consultant/firme devant assister l'UC-PPP dans cet exercice est sur le point d'être bouclé. Le rapport de sélection a été transmis à la BAD par la CFEF pour Avis de Non Objection (ANO).	Assurer le suivi du processus de recrutement du Consultant suivant la procédure de la BAD. Attendre l'arrivée du consultant.	UC-PPP		Les experts de l'UC-PPP passent déjà en revue les différents textes régissant le PPP pour recenser les lacunes et les points d'amélioration, en attendant l'arrivée du Consultant.	
Résultat 3.6. : Cadre stratégique et opérationnel de PPP mis en place								
3.6.1	Elaborer les outils opérationnels et documents standards de PPP	100% de réalisation	Les différents outils et documents types de PPP ont été élaborés et sont mis à la disposition des Autorités contractantes (Guide opérationnel, Guide de rédaction des contrats, modèle fiche de projet, DAO types, Canevas étude de faisabilité type, etc.).	Organiser les ateliers de vulgarisation desdits outils et documents types en vue de leur appropriation par les acteurs concernés	UC-PPP		Il y a nécessité d'assurer l'appropriation de ces différents outils et documents types par les acteurs de PPP.	
3.6.2	Constituer le portefeuille des projets PPP prioritaires.	30 % de réalisation.	Ce processus a déjà démarré l'identification des projets de PPP en cours auprès de tous les ministères sectoriels et des Provinces, en vue de constituer un portefeuille de projets. Cet exercice bénéficiera de l'appui du Consultant en attente de l'ANO de la BAD.	Accélérer le processus d'identification des projets en cours, en attendant l'arrivée du Consultant.	UC-PPP	Constituer le portefeuille des projets PPP prioritaires.		

RAPPORT D'ACTIVITÉS

DU MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT



MINISTÈRE DU PLAN
ET DE LA COORDINATION DE L'AIDE
AU DÉVELOPPEMENT

4155, Rue des Coteaux, Petit Pont, Kinshasa - Gombe
Tél. : +243990055549 • E-mail : info@plan.gouv.cd
www.plan.gouv.cd

